

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 20 janvier 2026

Le 20 janvier 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de François MARCHAL, Maire.

Présents : Karine LEGAGNEUX, Sylvie LETONDAL, Benoit ALLIOT, Dominique BARBE, Alexandre LETHO, François MARCHAL, Valérie FAYOLLE, Sylvain BARBE

Excusés : Marc BRIERE, Luc MARCHAL (donne pouvoir à François MARCHAL), Christelle GAUTHIER

Secrétaire de séance : Valérie FAYOLLE

Début – Fin de séance : 20h30 – 21h30

Ordre du Jour :

- Décision Modificative Budgétaire n°3
- Demande d'autorisation de payer 25% des investissements N-1
- Institution du temps partiel
- Questions diverses

1/ Décision Modificative Budgétaire n°3

Monsieur le Maire explique que suite à une erreur matérielle, il convient de corriger les montants attribués aux comptes d'amortissement, comme suit :

DI 042/681 + 925.70 €

RI 040/280415342 + 1 598 €

RI 040/280415332 + 556 €

RI 040/2804182 - 1 228.30 €

Adopté à l'unanimité

2/ Demande d'autorisation de payer 25% des investissements N-1

Articles	Crédits ouverts en 2025	Reste à réaliser	Limite autorisée 25 %
2131 / 21 - Constructions bâtiments publics	73 000.00	0.00	18 250.00
2135 / 21 - Install. générales, agencements, aménagements des constructions	5 000.00	0.00	1 250.00
2151 / 21 - Réseaux de voirie	46 000.00	0.00	11 500.00
2184 / Matériel de bureau	1 000.00	0.00	250.00

Adopté à l'unanimité

3/ Institution du temps partiel

Demande d'instituer le temps partiel au sein de la commune et de donner suite à la demande de temps partiel de la secrétaire de maire.

Adopté à l'unanimité

3/Questions diverses

Renouvellement du contrat avec le centre de gestion ; inclusion du service intérim dans la convention globale.

Vote à l'unanimité

Les fontaines du village ne coulent plus, depuis plusieurs mois. Nécessité d'aller inspecter les regards sans doute bouchés empêchant l'eau de couler.

Penser à remettre des copeaux au pied des jeux collectifs.

François MARCHAL,
Maire de Sornay

